

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS- Focus insertion professionnelle

2 jours

Accès au séjour, à l'emploi, droits sociaux, mariage, regroupement familial, éloignement du territoire... le droit des étrangers est en perpétuelle évolution. Les règles relatives au droit au travail des personnes étrangères sont spécifiques.

Pour bien informer et orienter les personnes étrangères en matière de droit au travail, il importe de savoir analyser leur situation, d'identifier les droits auxquels elles peuvent prétendre ainsi que les conditions requises pour pouvoir en bénéficier. Il est aussi important, en tant qu'employeur ou accompagnateur, d'être sensibilisé/e aux possibilités de recours pour faire valoir efficacement les droits des personnes.

Objectif de formation

Les participant/e/s seront en capacité d'analyser des situations administratives individuelles, d'informer et d'orienter des personnes étrangères dans leurs démarches d'accès à un titre de séjour et de droit au travail.

Objectifs opérationnels

- Appréhender le contexte général et la logique des règles du Code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA)
- Rechercher des informations fiables
- Analyser des situations administratives individuelles et identifier les titres de séjours pouvant être sollicités notamment pour des raisons professionnelles
- Comprendre les procédures, les démarches et les recours possibles en droit des étrangers

Contenu

- Typologie des titres de séjour : visas, APS et cartes de séjour
- Critères d'obtention, ressources en la matière : focus sur les titres de séjour pour des raisons professionnelles
- Obligations de l'employeur
- Activités salariées et non salariées
- Formation professionnelle
- Changement de statut
- Règles applicables
- Recours en cas de refus

Public

Toute personne accompagnant des migrants dans leurs démarches administratives de régularisation.

Pré requis

Connaissance des instances en charge du traitement des demandes de titre de séjour.

Dates : 04 et 05 Avril 2024

Modalités : Toutes nos formations Inter en réglementation en présentiel, sont aussi accessibles en distanciel